

Augmenter les salaires bruts et nets, c'est gagnable !

Salaires brut et salaire net

Le salaire brut, c'est le salaire net avant impôt, auquel on ajoute les cotisations sociales. Cette somme, invisible directement, est la partie du salaire qui est mutualisée pour notre Sécurité Sociale et redistribuée à chacun-e. C'est-à-dire, pour faire face aux aléas de la vie (en cas de maladie, accident du travail, handicap, chômage) et pour financer les retraites et les politiques familiales.

VS

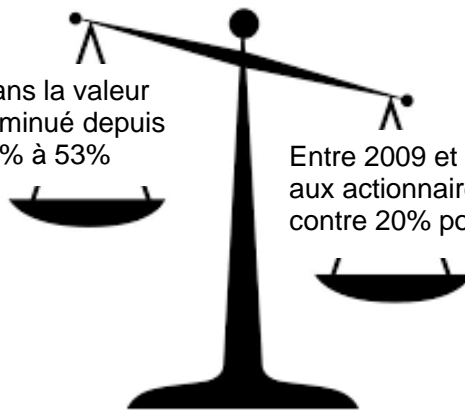
Salaires net et exonération des cotisations

L'exonération des cotisations est présentée comme un coup de pouce au pouvoir d'achat, mais c'est une tromperie. Mais il y a des impacts néfastes à moyen et long termes. Par exemple la réduction des prestations sociales : déremboursement des médicaments et actes médicaux, réduction des droits à l'assurance chômage, hausse des cotisations mutuelles, augmentation de la durée de cotisations pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein...

Si les cotisations sociales venaient à disparaître définitivement, les ménages devraient dépenser plus pour espérer conserver le même niveau de protection sociale : un accouchement à 2600€ sans césarienne, une chimiothérapie de 5200€ à 31200€.....

Les aides publiques, exonérations fiscales ou de cotisations sociales représentent environ 200 milliards d'euros par an. C'est 10 points de PIB par an ! Ces cadeaux aux entreprises (surtout les plus grosses) sont d'autant plus inacceptables quand on les rapporte aux montants des bénéfices des entreprises du CAC 40, et de la politique du « quoi qu'il en coûte » faisant sauter le dogme de la maîtrise de la dépense publique.

La part des salaires dans la valeur ajoutée a beaucoup diminué depuis 30 ans, passant de 67% à 53%



Entre 2009 et 2018, le versement des dividendes aux actionnaires du CAC40 a augmenté de 70% contre 20% pour le salaire moyen

Si la part des dividendes versés aux actionnaires du CAC40 en 2016 avait été maintenue au taux de 2009, les entreprises auraient pu accorder plus de 2000€ à leurs salarié-es

Nous l'affirmons : augmenter les salaires dans le privé et la valeur du point d'indice dans la fonction publique, c'est possible.

Exigeons une augmentation générale des salaires sur la base du SMIC à 2000€ brut, 1560€ net

Public/Privé, c'est ensemble qu'on va gagner